



Drs Alwan, Souteyrand et Madi à l'issue de l'audience avec le Chef du Gouvernement du Maroc (au centre) Le Dr Ala Alwan, Directeur régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, a effectué une visite au Maroc du 12 au 14 novembre 2013. Cette visite avait deux principaux objectifs : le lancement du plan national 2013-2015 pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et infantile et le plaidoyer pour la ratification par le Maroc de la Convention-cadre OMS pour la lutte antitabac (CCLAT).

Le Dr Ala Alwan était accompagné du Dr Yves Souteyrand, Représentant de l'OMS au Maroc, du Dr Haifa Husni Madi, Directeur de la protection et de la promotion de la santé au Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, du Dr Samer Jabbour, Directeur pour les maladies non transmissibles et la santé mentale au Bureau régional, ainsi que du Dr Fatimah El Awa, Conseillère régionale pour la lutte antitabac.

1. Lancement du Plan national 2013-2015 pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile

Le ministère de la Santé a accueilli la cérémonie de lancement du plan national d'accélération de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile. Présidée conjointement par Son Excellence le Ministre de la Santé et le Directeur régional de l'OMS, la cérémonie s'est déroulée avec la participation des principaux partenaires (UNFPA, UNICEF et la Coopération espagnole), des directeurs de l'administration centrale, des directeurs régionaux, des représentants des sociétés savantes et de la société civile.

L'élaboration de ce Plan fait suite aux recommandations de la réunion de haut niveau tenue à

Dubaï en janvier 2013 sur le thème « Sauver les vies des mères et des enfants – Relever le défi ».

Le plan national est un document opérationnel, qui identifie les actions prioritaires à mettre en œuvre pour réaliser les OMD 4 et 5. Il est décliné en plans régionaux pour les neuf régions prioritaires du pays, totalisant 65 % de la population marocaine. Le plan évalue à 8 millions de dollars US les besoins financiers complémentaires aux montants déjà attribués par le Gouvernement du Maroc (263 millions de dollars US), pour sa mise en œuvre intégrale.

Dans leurs allocutions respectives, le Ministre de la Santé et le Directeur régional ont mis l'accent sur la nécessité de redoubler les efforts afin de mettre en œuvre ce plan national, ce qui permettrait à terme d'être au rendez-vous pour la réalisation des OMD en 2015. Ils ont fait appel aux partenaires pour appuyer la réalisation du plan.

1. Plaidoyer pour la ratification par le Maroc de la Convention-cadre OMS pour la lutte antitabac



Le Dr Alwan à la conférence-débat sur le plaidoyer pour la ratification de la CCLAT. Alors que 177 pays dans le monde ont déjà ratifié la Convention-cadre OMS pour la lutte antitabac (CCLAT), le Royaume du Maroc reste, avec la Somalie, l'un des deux seuls pays de la Région de la Méditerranée orientale qui ne l'ont pas fait.

C'est pour pallier cette lacune que le ministère de la Santé et la Fondation Lalla Salma Prévention et Traitement des Cancers, ont organisé, avec l'appui de l'Organisation mondiale de la Santé, une Conférence-débat de plaidoyer et de sensibilisation en faveur de la ratification de la Convention-cadre OMS pour la lutte antitabac le 14 novembre 2013.

Cette conférence a vu la participation de membres du Gouvernement, de parlementaires, de représentants de partis politiques, de syndicats et patronats, d'offices, d'entreprises, d'organismes publics, organismes internationaux, organismes d'assurances, de la société civile, de sociétés savantes, d'ordres professionnels. Elle a été ouverte par les allocutions du Chef du Gouvernement et du Président de la Chambre des Représentants qui ont exprimé leur engagement à contribuer à l'accélération du processus de ratification de la CCLAT par le Maroc.

Dans son intervention, le Dr Ala Alwan a souligné l'importance de la charge des maladies non transmissibles, en termes de morbidité et de mortalité, dans le monde en général et dans la Région de la Méditerranée orientale en particulier ainsi que du rôle néfaste joué par l'usage du tabac dans l'augmentation de la prévalence de ces maladies. Il a mis en exergue les bénéfices qui peuvent découler de cette ratification en termes de vies sauvées. Il a insisté sur l'importance de contrer l'influence des lobbies de l'industrie du tabac.

En félicitant l'ensemble des acteurs du Maroc pour les actions entreprises dans le cadre de la lutte contre le tabagisme, il a conclu son allocution par un appel lancé auprès des autorités nationales pour la ratification de la CCLAT.

Au cours de sa visite, le Dr Alwan a porté le plaidoyer pour la ratification auprès des plus hautes autorités du pays, dans le cadre d'audiences avec Monsieur Abdelilah Benkirane, Chef du Gouvernement, et Monsieur Karim Ghellab, Président de la Chambre des Représentants, ainsi qu'avec Monsieur le Pr El Houssaine Louardi, Ministre de la Santé.

Dans le cadre de cette visite, une réunion a été tenue au Siège de la Fondation Lalla Salma Prévention et Traitement des Cancers, suivie d'une visite au nouveau centre Cheikha Fatma d'oncologie à Rabat.

Thursday 25th of April 2024 05:50:46 PM